**MAIRIE DE LA CROUZILLE**

**63700**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU QUATORZE AVRIL DEUX MILLE VINGT DEUX**

**1/ Lecture et approbation du « compte-rendu » du PV du 10 MARS 2022**

Le Conseil Municipal approuve à l’unanimité le compte-rendu de la réunion du 10 mars 2022.

**2/ VOTE BUDGET COMMUNE**

Le Conseil Municipal vote à l’unanimité le budget primitif 2022 de la commune comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Fonctionnement | Investissement |
| Dépenses | 796 821.42 | 637 911.72 |
| Recettes | 796 821.42 | 637 911.72 |

**3/ VOTE BUDGET AUBERGE**

Le Conseil Municipal vote à l’unanimité le budget primitif 2022 de l’auberge comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Fonctionnement | Investissement |
| Dépenses | 14 200.00 | 54 149.10 |
| Recettes | 14 200.00 | 54 149.10 |

**4/ SUBVENTION AU COLLEGE DE PIONSAT**

Le collège de Pionsat sollicite la somme de 40€ pour le paiement de la formation « gestes et 1ersecours ». Cette formation est dispensée par l’Union Départementale des Sapeurs-pompiers et se doit d’être prise en charge par les communes. Il n’est rien demandé aux familles. Un jeune collégien de la commune est concerné. Le conseil municipal décide d’octroyer cette subvention.

**5/ REFERENT SOLIDAIRE COMMUNAUTAIRE**

Le Maire fait part à l’assemblée d’un courrier émanant du Président de la communauté de communes du pays de saint eloy demandant de désigner un référent solidarité. Il nous fait part de son intention de soutenir les réfugiés ukrainiens ainsi que les associations solidaires du territoire.

Elle propose la candidature de Madame LECLACHE Michelle, déléguée au CIAS. Le Conseil décide de nommer Michelle LECLACHE.

**QUESTIONS DIVERSES**

* Présence de Monsieur FAVIER le lundi 25/04/2022 (CAUE Conseil architecte) pour l’école des sœurs (le couvent).
* Madame le Maire a été verbalement agressé à deux reprises par les brocanteurs. Ils souhaitent un parking sur la commune, ont dit au Maire que la commune voulait faire fermer l’auberge, que nous voulions faire une salle des fêtes à 400 000 €. Un arrêté a été pris pour l’interdiction de stationner sur 2 rues.
* Une analyse a été demandé concernant la circulation des voitures (route Montaigut / Marcillat). Nous avons eu des pics entre 100 et 130 km/h. 2 484 excès de vitesse ont été constatés. Nous soumettons l’idée de réfléchir sur la pose de deux dos d’ânes. (Arguments pour montrer la dangerosité des automobilistes passant sur la commune).
* Point sur la réunion budget du SICTOM. Michelle LECLACHE demande à nouveau la colonne biflux. Toujours en attente du point propre à Meaux.
* Le devis concernant la création de fossés s’élève à 472.50 € H.T pour 6h45 de travail facturé à 70 € de l’heure.
* Remplacement de Joël pour les congés. Il est décidé de demander à Monsieur DRAZEVIK s’il est intéressé de faire 10h par semaine en remplacement de Joël.
* Gabriel doit demander à Théo s’il veut bien être nommé porte drapeau.